



ROYBON

VIVRE À ROYBON

ROYBON VILLAGE
D'AVENIR



LA GRANDE RUE
INAUGUREE

Des années d'efforts mais
quel résultat !

4



UN NOUVEAU COMMERCE
DANS LA GRANDE RUE

Bienvenue à notre nouveau
traiteur !

8

ENTRE ROYBON
AIDES SOCIALES

ENTRE AIDES SOCIALES

Des paniers de légumes bio
et solidaires

18



LE PROGRAMME
DU DANHARRY'S

Un début d'année 2024
de grande qualité

22

S O M M A I R E

3 | LA VIE DE LA COMMUNE

- ▶ Téléconsultation médicale : un nouveau service à la population
- ▶ Avec CAVAN D767, Christian MORISSEAU se livre
- ▶ La Grande Rue inaugurée : un chantier se termine, le nouvel élan se confirme
- ▶ Un nouveau commerce dans la Grande Rue !
- ▶ Recherche bénévoles bienveillants avec les chats
- ▶ Et pendant ce temps-là, à la caserne...
- ▶ Les nouvelles de l'école

12 | CA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

13 | EXPRESSION DES ÉLUS

14 | LE DOSSIER

- ▶ Roybon, village d'avenir

18 | LA VIE DES ASSOCIATIONS

- ▶ Entre Aides Sociales
- ▶ Les donateurs de sang de la Haute-Galaure
- ▶ Tout savoir sur les activités du Club de la Haute Galaure – Génération Mouvement
- ▶ Association Pour Des Sourires
- ▶ Formafoot Bièvre-Valloire

20 | EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

22 | LA PROGRAMMATION DANHARRY'S

24 | CÉRÉMONIE DES VŒUX



Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

Décidemment l'actualité du village est bien remplie. Qu'on en juge : nous évoquions dans le précédent numéro du journal municipal la levée de la trame d'inconstructibilité qui nous permet à nouveau de délivrer des permis de construire. Il y a une quinzaine de jours nous inaugurons la nouvelle Grande Rue, dont tout le monde souligne à quel point elle change le visage du centre-bourg. Et aujourd'hui nous vous présentons quelques-uns des dossiers importants qui constitueront l'armature de l'action municipale au cours des années à venir, à travers notre candidature au programme national lancé par l'Etat « Villages d'avenir ». Vous découvrirez ces projets dans le dossier de ce journal.

Au-delà des projets d'investissements, la vie d'un village est aussi faite des rencontres, des animations et des festivités qui créent du lien et rendent la vie agréable tout simplement. Cette période de fêtes est particulièrement propice en la matière. Le marché de Noël le 9 décembre et le repas des anciens le 17, assuré par le nouveau traiteur installé sur la commune, sont des moments festifs importants et bien ancrés dans la tradition du village. Et puisque j'évoque ces moments festifs, je suis heureux de vous confirmer que nous avons pour projet de faire revenir la Vogue à Roybon au mois d'août prochain. Puissent les nouvelles générations renouer avec ce formidable moment festif et populaire qui était si important pour notre village. Ce nouvel événement n'empêchera pas, bien sûr, la tenue de notre 3^{ème} édition de la fête de la liberté les 13 et 14 juillet prochains.

Bref, des projets et des moments de fêtes, cela ressemble fort à des vœux pour la nouvelle année ! Cela tombe bien car je serai heureux de vous retrouver à la cérémonie des vœux que nous organisons à la salle des fêtes le 13 janvier prochain. Encore un moment festif à ne pas manquer et l'occasion de faire vivre Roybon, ce qui est, vous le savez, mon engagement du quotidien.

Directeur de la publication : Serge PERRAUD
Rédacteur en Chef : Romain PERRIOLAT

Merci aux contributeurs (articles et photos) : Benoît Comte ;
crédit photo © MBardin.

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34
Imprimé en mairie.

Votre Maire
Serge PERRAUD

Téléconsultation médicale : un nouveau service à la population

Il est bien de notre rôle de vous informer des nouveaux services à disposition des habitants. Aviez-vous en effet déjà imaginé consulter un médecin depuis votre pharmacie sans rendez-vous ? C'est aujourd'hui possible à Roybon avec la borne de téléconsultation.

Cette téléconsultation par visioconférence pour les adultes et enfants accompagnés à partir de 3 ans est principalement accessible pour les affections de l'hiver, infection urinaire ou ophtalmique, renouvellement d'ordonnance quand le médecin n'est pas disponible... Vous pouvez également consulter en ligne pour des affections ne nécessitant pas d'examen clinique physique complet telle qu'une palpation. C'est par exemple le cas pour une otite, une gastro-entérite... Un certain nombre d'outils connectés sont mis à la disposition du patient pour aider le médecin à faire son diagnostic. Les patients repartent avec les documents nécessaires (ordonnance, demande d'examens,...).



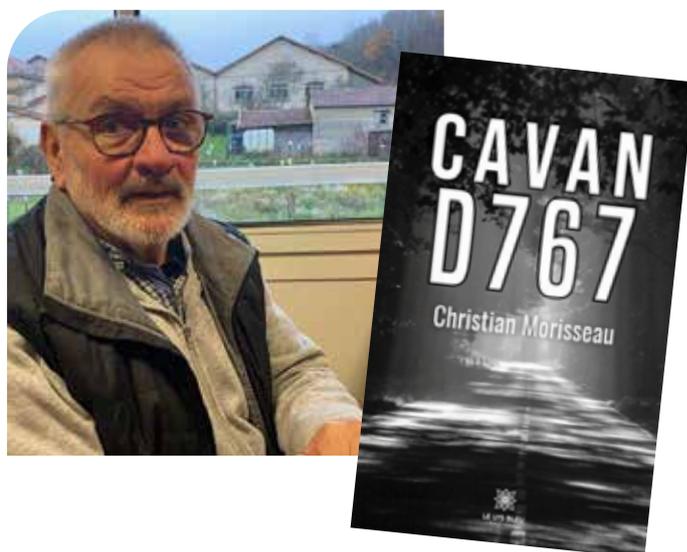
📍 Ce nouveau service est donc accessible sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 11h30 à la pharmacie de M. MIRAMOND, Place Jean PERRAUD.

Avec CAVAN D767, Christian MORISSEAU se livre

C'est l'histoire du traumatisme d'une vie. Christian MORISSEAU a perdu ses parents et une sœur à l'âge de dix ans, victimes d'un accident de la route sur la départementale 767 sur la commune de CAVAN, en Bretagne. « Personne ne voulait de moi, un gamin de dix ans. Un de mes oncles a même dit que s'il fallait me prendre, il me prendrait, mais que je serais placé tout de suite. Placé, à l'époque, cela ne voulait pas dire dans un institut non, mais dans une ferme où j'aurais bossé comme un âne pour une soupe et un lit. Mon père a dû se retourner dans sa tombe à voir ses frères si compatissants. [...] Ce que j'allais vivre dans les jours et les années à venir me marquerait à jamais ».

Christian MORISSEAU se livre donc sur cette période de sa vie entre l'accident et ses 18 ans en 1973. Roybonnais depuis 23 ans, l'auteur n'en est pas à son coup d'essai puisqu'il avait déjà signé « l'homme au chien blanc » qui narre son périple sur le chemin de Compostelle. Là aussi un ouvrage qui raconte son vécu et ses rencontres.

Auteur autodidacte, Christian MORISSEAU s'intéresse d'abord aux hommes et aux relations qui les lient. C'est dire que ses livres sont aussi des leçons de vie.



La Grande Rue inaugurée : un chantier se termine,

L'inauguration de la Grande Rue s'est donc déroulée le 30 novembre dernier en présence du sous-préfet Denis MAUVAIS, de la Sénatrice Frédérique PUISSAT, du Président du Département Jean-Pierre BARBIER, du Président de Bièvre Isère Communauté Joël GULLON, de plusieurs maires et élus venus en voisins. Le nombre et la qualité des personnalités présentes témoignent à quel point ce chantier considérable a marqué les esprits.



Il est vrai qu'il aura représenté près de 2,4 millions d'euros de travaux tout compris avec la participation financière de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), du Département, notamment pour les aménagements de sécurité, de Bièvre Isère Communauté qui avait la maîtrise d'ouvrage des réseaux humides et du TE38 pour les réseaux secs (télécom et électricité). C'est cette mobilisation de tous les acteurs locaux que s'est plu à souligner Serge PERRAUD, en n'omettant pas de saluer l'action de Yannick NEUDER, notre Député,

lorsqu'il était président de notre intercommunalité. Il aura fallu pas moins de quatre ans d'études et deux ans de travaux pour voir aboutir l'un des plus grands chantiers que notre commune ait connu au cours de ces dernières décennies. De l'avis de tous cela en valait la peine, tant sur le plan de l'embellissement du village que de l'amélioration de la qualité de vie des habitants, grâce à la diminution du trafic automobile et l'amélioration des déplacements piétons.



le nouvel élan se confirme



D'ailleurs les enjeux et objectifs qui avaient été identifiés dès les 1^{ères} réflexions ont été atteints :

- ▶ **apaisement du trafic automobile ;**
- ▶ **réalisation de véritables cheminements piétons ;**
- ▶ **préservation des capacités globales de stationnement ;**
- ▶ **traitement particulier de la Place St Romme, écrin de la statue, qui, d'un lieu de stationnement, est devenue une place piétonnisée ;**
- ▶ **mise en valeur du patrimoine caractéristique de Roybon par un traitement spécifique des intersections entre les venelles et la Grande Rue et ce « rappel » des galets tout le long de la voie.**

Et parce que ce chantier est aussi fait pour les générations à venir, les enfants de l'école, qui étaient venus nombreux avec leurs enseignants, ont profité de cette circonstance exceptionnelle pour remettre au Maire les candidatures au Conseil Municipal d'Enfants (CME) récemment créé et qui sera officiellement installé en début d'année prochaine.

Avec la fin de ce chantier, qui a profondément changé le visage du bourg, c'est une nouvelle étape de la vie du village qui débute. Désormais Roybon est engagé dans le programme « Villages d'avenir » (**voir le dossier pages 12 à 15**) qui rassemble quelques-uns des prochains grands dossiers auxquels la municipalité va s'atteler.



Etudes et travaux, la requalification de la Grande Rue en quelques dates...



ÉTÉ 2017 Lancement d'une étude préalable de faisabilité sur le plan technique.

2018 - 2019 Diagnostic et esquisses.

MARS 2020 Désignation d'Alp'Etudes comme maître d'œuvre.

MAI 2020 Relevé topographique.

AUTOMNE 2020 Visite de tous les particuliers en porte à porte pour étudier précisément le réseau d'eau sur les parties privatives.

DÉCEMBRE 2020 Consultation des habitants via le journal municipal sur les options d'aménagement et notamment le profilage de la Grande Rue.

1ER TRIMESTRE 2021 Schéma d'intention pour la Place St Romme, choix du matériel pour l'éclairage public.

MAI 2021 Réunion de concertation avec les commerçants pour organiser au mieux la phase « chantier ».

JUIN 2021 Réunion d'information avec les habitants.

JUILLET 2021 1^{er} coup de pioche pour le tronçon du bas de la Grande Rue.

A PARTIR D'OCTOBRE 2021 Enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphonie).

NOVEMBRE 2021 Pose manuelle des galets sur la nouvelle Place St Romme.

MARS 2022 Achèvement du 1^{er} tronçon.

20 MAI 2022 Partie en atelier le 6 octobre 2021 pour une cure de jouvence, notre statue de la liberté retrouve la Place St Romme au cours d'une cérémonie pleine d'émotion.

14 JUILLET 2022 Inauguration de la Place St Romme.

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2022 Début des travaux liés au réseau d'eau et d'assainissement pour le 2^{ème} tronçon, du carrefour nord à la rue de l'Eglise.

FÉVRIER-MARS 2023 Génie civil des réseaux secs.

A PARTIR D'AVRIL 2023 Pose des bordures puis réalisation des trottoirs en béton et des caniveaux en galets.

MAI- JUIN 2023 Installation du nouvel éclairage public.

AOÛT 2023 Pose de l'enrobé.

SEPTEMBRE - NOVEMBRE 2023 Pose de la signalétique, reprise des venelles.

Le stationnement dans la Grande Rue

La période de travaux a naturellement justifié une certaine souplesse dans l'organisation du stationnement. Il est désormais légitime et nécessaire de revenir à des pratiques plus organisées. C'est d'autant plus justifié que la capacité de stationnement dans le bourg s'est significativement accrue par rapport à la situation de 2020. Des places supplémentaires ont été créées, notamment dans le haut de la Grande Rue, en face des terrains de boules. En outre le départ de l'EHPAD sur le secteur de la Sapinière a libéré beaucoup de places en particulier sur le secteur de l'église et Avenue Luzy Pelissac.

C'est pourquoi, le Maire a pris un arrêté le 9 novembre dernier interdisant strictement le stationnement dans la Grande Rue en dehors des emplacements réservés à cet effet et indiqués par un marquage au sol.



Une période de tolérance a été observée le temps que chacun retrouve de bonnes habitudes. Désormais, la municipalité sollicitera autant que de besoin les gendarmes qui ont la charge de faire respecter cet arrêté.

LA VIE DE LA COMMUNE



Un nouveau commerce dans la Grande Rue !

Comme un symbole, au moment où nous inaugurons la Grande Rue, un nouveau commerce s'y installait. En effet, Emmanuel PAVIE nous propose désormais ses prestations de boucher-charcutier- traiteur.

Dans son commerce vous trouverez tous les jours au moins trois plats du jour à emporter ou à consommer sur place, des viandes, de la charcuterie, des salades, des plats avec accompagnement séparé pour diversifier le choix. Des produits forcément de qualité car notre nouveau commerçant ne s'approvisionne qu'auprès de producteurs locaux, tant pour la viande que pour les légumes. Si l'activité est nouvelle à Roybon, Emmanuel PAVIE a déjà à 34 ans une solide expérience. Ancien chef de cuisine de la réputée maison ROSSETTI à Cluses après avoir travaillé aux quatre coins du monde, que ce soit en Australie, en Thaïlande ou, plus près, en Corse, il dispose également depuis deux ans d'un laboratoire à St Marcellin.

La municipalité a décidé de lui faire confiance en lui confiant le service du « repas de la convivialité » du 17 décembre, ce qui représente plus de 120 couverts.

C'est qu'Emmanuel PAVIE propose également une prestation de traiteur pour tous types d'évènements (fêtes de famille, mariages...) jusqu'à 500 convives. Encore plus original, il propose également une prestation de chef à domicile à partir de quatre couvert et de 15 € par personne. Vous ne faites rien, il s'occupe de tout. Bienvenue à lui et tous nos vœux de succès !

📍 La cuisine de Manu 172 Grande Rue
Du mardi au vendredi de 9h à 19h
le samedi de 9h à 18h
le dimanche de 9h à 12h
☎ 07 80 58 99 24
✉ manu.cuisine@hotmail.com



Recherche bénévoles bienveillants avec les chats

Nous recherchons quelques bénévoles pour nourrir les chats libres. La nourriture est fournie et il s'agit de faire une petite tournée des points de nourrissages spécialement réservés à cet effet, selon un planning préalablement établi. Nous recherchons également des bricoleurs et des matériaux afin d'aider à la construction de jolis abris en bois.

Pour tous contacts, joindre Mélanie ☎ 06 34 53 48 45



Et pendant ce temps-là, à la caserne...

Le mot du chef de caserne

Durant l'automne nous sommes intervenus plusieurs fois en renfort pour les inondations dues aux orages. Face au dérèglement climatique nous devons augmenter les effectifs et adapter nos moyens avec le concours des mairies. Heureusement, suite à la campagne de recrutement plusieurs personnes sont venues se renseigner et nous sommes en train de recruter 4 Sapeurs-Pompiers Volontaires. Merci à eux.

Les fêtes de fin d'année approchent. Nous allons bientôt passer vous proposer notre calendrier. Votre soutien nous est indispensable pour pouvoir continuer à avoir des secours de proximité face à la désertification médicale et aux problèmes des urgences dans les hôpitaux. Tous nos vœux vous accompagnent.

Le recrutement à Roybon

Vous avez été nombreux à vous rapprocher de nous lors de la journée des portes ouvertes au camp de Chambarran et lors du forum des associations.

Les premiers SPmotivés ont posé leur dossier et commencé à se préparer pour les épreuves de recrutement.

Nous saluons au passage Kalynda, Samuel et Teddy qui nous ont rejoint, sans oublier Adam pour son retour aux sources.

Les prochains tests de recrutement seront début 2024.

Les candidatures sont toujours ouvertes.

📍 Contactez-nous

✉ GN.Roybon.chef@sdis38.fr

☎ 06 47 55 26 31 ou 06 49 49 18 17

En réponse à vos questions

► Les Jeunes Sapeur-Pompiers (JSP) de 12 à 16 ans. Nous n'avons pas à Roybon de section JSP mais vous pouvez prendre contact avec les sections de St Etienne de St Geoires (jsp-bievre.fr), Beaurepaire (jsp-beaurepaire.fr) ou St Marcellin (jsp-saint-marcellin.fr).

► Les formations : Sauveteurs Secouristes De Bièvre (SSDB). L'association SSDB vous permet vous forme et vous recycle. IPS - Initiation aux Premiers Secours (3h)
IPS - Initiation aux Premiers Secours (3h)
PSC1 - Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (7h)

☎ 06 83 49 04 93

✉ ssdebievre@gmail.com

Les interventions de septembre à novembre

Secteur de Roybon : Secours à la personne 23 (dont 7 avec renfort extérieur par manque d'effectif) ; Accident routier 2 ; Incendie 1

Hors secteur : Secours à la personne 3 ; Accident routier 1 ; Incendie 2 ; Divers 2

Interventions des casernes limitrophes sur notre secteur : Secours à la personne 3 ; Incendie 1

Info du mois

Notre traditionnelle tournée des calendriers vient de débuter.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



Les nouvelles de l'école

Nous avons consacré le dossier du précédent journal municipal à une présentation des activités de l'école. Trois mois plus tard, une actualité toujours aussi dense nous permet d'évoquer à nouveau plusieurs initiatives.

JE ME DÉPLACE À VÉLO

La municipalité va prendre en charge un parcours d'apprentissage pour les 24 élèves de CM1-CM2 de notre groupe scolaire.

Ce parcours se découpe en 3 blocs :

BLOC N°1

Savoir Pédaler — les fondamentaux du vélo

BLOC N°2

Savoir Circuler — la mobilité à vélo en milieu sécurisé

BLOC N°3

Savoir Rouler — la circulation en autonomie sur la voie publique.

Il se déroulera du 25 mars au 6 mai 2024 et la formation des enfants sera assurée par une animatrice de Brézins Multisports, spécialement formée à cet effet. Ce programme représente un coût de 1 700 €, financé à 50 % par le dispositif Génération Vélo. Il s'étalera sur cinq

séances pour un total de 10 heures. Cette initiative est la déclinaison locale d'un programme gouvernemental destiné aux enfants de 6 à 11 ans, pour rouler en autonomie et en sécurité sur la voie publique. Nous sommes décidés à renouveler cette action tous les deux ans en direction des élèves de CM1-CM2, afin que tous les enfants de l'école en bénéficient.



L'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge est un enjeu primordial pour pérenniser son usage à l'âge adulte.



Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) permet aux enfants d'acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie.

LA VIE DE LA COMMUNE

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



Le Maire et son adjointe, Anne-Marie JACQUET, ont rencontré les élèves pour leur présenter le projet de Conseil Municipal d'Enfants (CME).

Nous avons le souci constant de participer à l'éveil à la citoyenneté des jeunes générations. Nous souhaitons désormais franchir une nouvelle étape. Il s'agit d'initier les plus jeunes à la vie municipale, de leur permettre de proposer des actions qui les concernent directement et de renforcer la culture du dialogue et du compromis.

Ce CME concernera les jeunes de CE1, CE2, CM1 et CM2 inscrits à l'école de Roybon, soit 51 élèves qui pourront participer à l'élection de 8 conseillers. Dans la mesure du possible, le CME se réunira à raison d'une séance par période de classe, soit 5 fois par an. Les jeunes conseillers viennent d'être élus à l'issue d'une petite campagne

électorale, lors d'un vote organisé dans la salle du Conseil Municipal. Leur mandat sera d'une durée de deux ans et l'installation du CME se déroulera officiellement au mois de janvier 2024.

Le Conseil Municipal, celui des adultes, s'est d'ailleurs officiellement prononcé à l'unanimité en faveur de cette démarche et les élus se sont engagés à examiner avec toute l'attention requise les propositions que formulera le CME.

COURSETHON

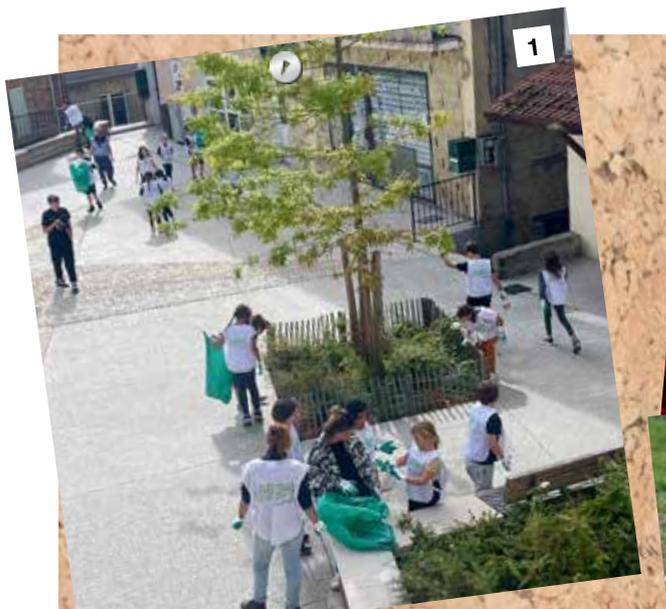


L'enthousiasme des enfants faisait plaisir à voir durant le coursethon.

Le 17 octobre dernier tous les enfants avaient rendez-vous au stade pour le traditionnel coursethon. Ce rendez-vous annuel est toujours très animé, notamment grâce à l'implication des parents du sou des écoles qui organisent le temps du goûter.

ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

À Roybon



1 22 septembre : les enfants des écoles participent à la propreté du village en ramassant toutes sortes de déchets. **2** 30 septembre : Assemblée Générale du sou des écoles. Une équipe renouvelée et pleine d'entrain ! **3** 11 octobre : à la maison France Services, les gendarmes se font pédagogues au sujet des risques d'arnaques sur internet. **4** 19 octobre : « la grande lessive » des enfants de l'école. **5** 24 octobre : salle comble au Danharry's à l'occasion d'un spectacle pour enfants **6** 27 octobre : Festival « Les Arts en Herbe » mis en œuvre par Bièvre Isère Communauté. 140 personnes pour la restitution des ateliers délivrés dans les accueils de loisirs et 88 pour le spectacle ! **7** 10 novembre : Gilbert MAILLAN présente son roman « Entre Père et Mère, la mer » à la bibliothèque municipale **8** 2 décembre : un bel hommage à notre Maire Honoraire, Henri TROUILLET, à l'occasion du repas de fin d'année du « Club de la Haute Galature Générations Mouvement ». En présence notamment de Serge PERRAUD, Maire, Jean-Pierre BARBIER, Président du Département et de Romain PERRIOLAT, 1^{er} Adjoint au Maire et petits-fils de l'intéressé !

Inauguration de la Grande Rue, la marque d'un nouvel élan

L'inauguration de la Grande Rue qui s'est déroulée le 30 novembre dernier est une date à marquer d'une pierre blanche. Elle vient clore deux années de travaux importants et nous tenons à remercier les riverains qui ont fait preuve de beaucoup de patience durant cette période compliquée. Mais les résultats sont là. Le choix de matériaux de qualité, le rappel patrimonial avec les rigoles en galets donnent à l'ensemble une esthétique que tout le monde salue. Sur le plan des usages, les déplacements piétons sont plus agréables, la circulation est apaisée, le niveau sonore a diminué. Et comme un symbole, le lendemain même, un nouveau commerce a ouvert ses portes.

Au-delà, cette réalisation nous donne envie de regarder devant. De ce point de vue, le correspondant du Dauphiné Libéré qui rendait compte de l'inauguration, a trouvé la meilleure formule possible pour titrer son article : « Avec l'inauguration de la Grande Rue, Roybon regarde vers l'horizon ». Oui, cette inauguration est la marque d'un nou-

vel élan. Il ne s'agit pas d'une fin mais d'un début pour de nouveaux projets. Ils vous sont d'ailleurs présentés dans le dossier de ce journal. Et encore, nous en avons plein d'autres, ne serait-ce que la construction d'une nouvelle caserne pour nos gendarmes et l'urbanisation du secteur de la Sapinière, susceptible d'accueillir à terme une bonne centaine de nouveaux habitants. Au-delà des grands projets, 2024 sera l'occasion de poursuivre nos programmes pluriannuels comme la modernisation de l'éclairage public qui passe progressivement au led, le renouvellement du mobilier du groupe scolaire qui va se poursuivre pour toute une classe et l'entretien des voies communales avec plus de 100 000 € de travaux. 2024 sera également l'occasion de monter en gamme sur le fleurissement du village dont nous voulons poursuivre l'embellissement.

C'est donc munis d'une vision pour l'avenir de la commune et attentifs à améliorer le quotidien des habitants que nous abordons une nouvelle phase de l'action municipale. Soyez certains que nous le faisons avec l'enthousiasme du 1^{er} jour et toute l'expérience engrangée depuis.



Nous nous rapprochons de la fin de l'année 2023 et l'inauguration de la Grande Rue du 30/11 s'est offerte à nous comme un très beau cadeau de Noël. Au détour d'un post Facebook, j'ai lu qu'une nouvelle activité de traiteur allait être lancée. Nous nous réjouissons du dynamisme économique qui semble se déployer dans le village. J'ai également noté, lors du dernier conseil municipal, l'inscription de la commune dans le programme "Village d'Avenir" de l'Etat, programme qui vise à aider des communes rurales, porteuses d'une dynamique globale, à réaliser leurs projets de développement. Et, ça tombe bien puisque Roybon ne manque pas de projets ! Excellentes fêtes de fin d'année à Toutes et à Tous.



Florence MARGARON

✉ dynamisonsroybon38@gmail.com

On nous dit dans les médias que la France est profondément divisée, pour nombre de raisons liées, le plus souvent à la place des individus et à leur comportement dans la société. Il y a ceux qui font (élus, bénévoles, associatifs etc..) qui s'engagent et qui respectent leurs engagements. Il y a ceux qui disent, qui critiquent et qui ne font rien pour la société et oublient qu'ils ont, comme tout citoyen, des devoirs. Ce sont eux qui réclament toujours plus mais auxquels il ne faut rien demander car ils estiment qu'ils ne doivent rien et pourtant...il en est qui ne se posent pas de questions quand il s'agit d'œuvrer pour le bien de la collectivité et mériteraient bien un peu de reconnaissance car ils donnent de leur temps pour organiser et préparer les événements festifs dont tous profitent.



Jean Claude BETEMPS

ROYBON, VILLAGE D'AVENIR



La requalification du site de l'ancien EHPAD



La valorisation de la base de loisirs



La requalification de la salle des fêtes



Rénovation thermique d'un ensemble de neuf logements



Investissements sur les voies communales et les ouvrages d'art

Le 15 juin dernier, la Première Ministre Elisabeth Borne a lancé le nouveau plan France Ruralités, qui prend la suite de l'Agenda rural. Ce plan est une véritable boîte à outils pour les collectivités rurales. Il vise à les accompagner pour mener à bien leurs projets de développement et répondre à leurs problématiques quotidiennes, aussi bien à travers une aide à l'ingénierie de projets que grâce à différentes mesures concrètes.

Parmi les principales mesures, le lancement du programme « Villages d'Avenir ». Ce programme a pour objectif de soutenir davantage les communes rurales dans la conduite de leurs projets. Il va s'appuyer sur le recrutement de 100 chefs de projets, installés dans les préfectures et sous-préfectures des territoires les plus ruraux, avec la mission d'aider les maires de petits villages à passer de l'idée au projet.

Soucieuse de saisir toutes les opportunités, la municipalité a décidé de déposer la candidature de Roybon en mettant en avant cinq projets importants pour le dévelop-

pement de la commune dans les années à venir et en lien avec les thématiques que privilégie le programme à savoir notamment Habitat/logement/rénovation du bâti dégradé, rénovation énergétique et valorisation touristique.

Cette candidature, qui est actuellement examinée par les services de l'Etat est d'autant plus utile qu'elle nous a permis de réfléchir à une véritable programmation pluriannuelle de nos investissements en définissant des priorités. En outre, si notre candidature est retenue elle nous permettra des financements accrus puisque la Dotation de Soutien aux Investissements Locaux (DSIL) sera mobilisée en priorité en direction des communes lauréates.

Notre dossier présente donc cinq projets prioritaires qui visent à renforcer les fonctions de centralité de Roybon, contribueront au développement économique du territoire et sont presque tous empreints d'une dimension environnementale indéniable.

➔ LA REQUALIFICATION DE L'ANCIEN EHPAD



La municipalité prend en compte la loi « Climat et résilience » qui demande aux collectivités territoriales de réduire de moitié leur consommation d'espaces avant d'ordonner l'absence d'artificialisation nette des sols en 2050. C'est dans cet état d'esprit qu'elle a récemment instauré la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) et qu'elle souhaite requalifier ce foncier avec un objectif de densité et d'accueil de nouveaux habitants sans consommation nouvelle d'espaces. Le positionnement central du bâtiment représente actuellement une cassure entre le haut et le bas du village. La requalification du site prévoira une liaison piétonne transversale pour scinder le tènement en deux îlots de taille plus réduite et supprimant l'effet « Muraille de Chine » que représente l'actuel ensemble. Cette réalisation sera facilitée par la présence d'un petit parc arboré déjà présent au sein du tènement. Des études techniques sur le bâti doivent préciser ce qui peut être conservé. Leur financement, qui dépasse largement les capacités de la collectivité, est un enjeu important pour la réalisation du projet. A ce stade de la réflexion, il pourrait être envisagé quatre pôles pour la requalification du site :

UN PÔLE « HABITAT INCLUSIF »



Des bailleurs sociaux s'inspirent du modèle des béguinages et construisent aujourd'hui des ensembles immobiliers spécialement conçus pour accueillir des habitants âgés. Cette proposition fait sens dans les Chambaran où l'âge moyen de la population est supérieur à la moyenne et avec un EHPAD de grande taille implanté sur la commune. Il y a de notre point de vue un marché pour cette proposition dans le parcours du logement des habitants du territoire. Des personnes en perte d'autonomie en rai-

son de leur handicap pourraient emménager ensemble dans un même bâtiment, décidant d'avoir leur propre logement et de partager une salle polyvalente par exemple ou de ne conserver qu'une chambre individuelle et de mettre en commun un plus grand nombre de pièces (cuisine par exemple). Cette offre de logements accompagnée de services de proximité (salles communes, maison de santé, services publics, position de centralité dans le bourg...) permettrait de proposer à la population une solution résidentielle luttant contre l'isolement, une offre d'accès aux soins tout en favorisant le lien social et intergénérationnel avec des logements modernes répondant aux normes d'accessibilité. L'enjeu est ici de passer d'un habitat résidentiel individuel peu ou pas adapté aux besoins de leurs habitants à un habitat résidentiel collectif accompagné d'une offre de services de proximité parfaitement adaptée à leurs besoins.

UN PÔLE « TOURISME DE LOISIRS ADAPTÉS »

Un hôtel de 12 chambres spacieuses avec terrasse, activités loisirs et sports adaptés, accompagnements spécifiques pour personnes dépendantes, à dépendances ressenties, personnes en situation de handicap et ouverture au besoin de repos des aidants. Obtention du Label Marque d'Etat « Tourisme & Handicap » toutes catégories. Soit 600 m². Un appartement en accueil familial pour séjours temporaires ou permanents Handicaps, 5 chambres. Soit 145 m². Une auberge communale en lien avec l'offre de logements inclusifs. Surface à définir.

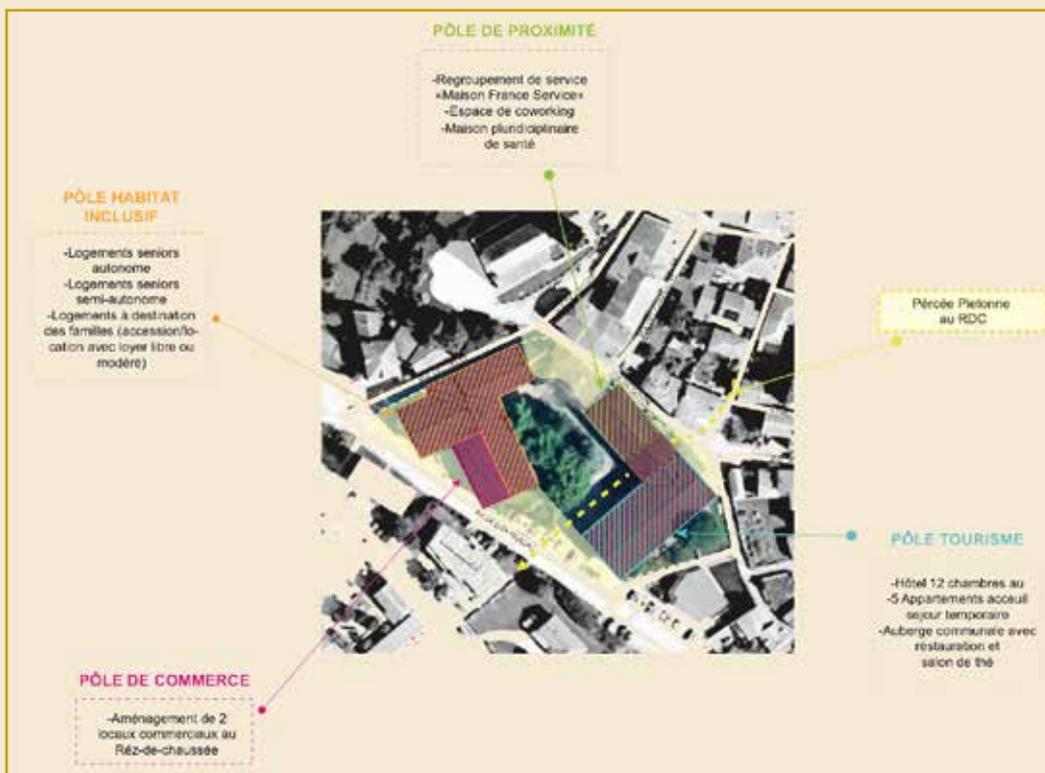
UN PÔLE « COMMERCES »

Ces offres se situeraient en rez-de-chaussée, réparties sur plusieurs îlots. Aménagement d'un local commercial en rez-de-chaussée donnant sur l'avenue pour l'implantation d'une moyenne surface d'alimentation déjà existante qui a formulé le besoin de s'agrandir pour accompagner son développement. Aménagement d'un second local commercial en rez-de-chaussée donnant sur l'avenue qui serait à commercialiser.



UN PÔLE « SERVICES DE PROXIMITÉ ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

Regroupement de services existants comme La Poste labellisée « Maison France Services ». Implantation de nouveaux services comme un espace de coworking offrant une structure de travail adaptée aux



salariés privilégiant le télé-travail, aux indépendants souhaitant bénéficier de locaux accessibles et modernes.

Une maison pluridisciplinaire de santé pourrait rassembler en un seul lieu les professionnels médicaux et paramédicaux pour conforter l'offre déjà existante et favoriser l'accès aux soins. La municipalité pourrait porter un projet de maison des associations pour répondre à une demande croissante de mise à disposition de locaux et favoriser la création de nouvelles activités.

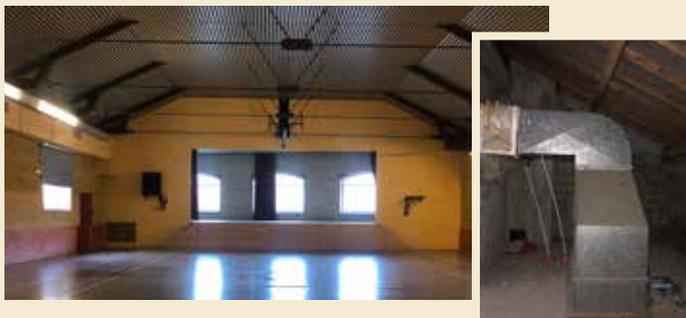
➔ LA VALORISATION DE LA BASE DE LOISIRS

La commune dispose d'une zone de loisirs de 10 hectares (lac ouvert à la baignade, camping en DSP qui expire en février 2025, bar-snack). Il s'agit d'un ensemble qui constitue un élément d'attractivité touristique majeur à l'échelle de l'Isère et de la Drôme. Ce site reçoit des milliers de visiteurs chaque été et a fait ses preuves sur ses capacités à accueillir des événements sportifs et culturels de toutes tailles (le Piano du lac, Raid UNSS, triathlon Fit-days MGEN, ouverture du Festival Berlioz...). Cette capacité est actuellement sous-exploitée. Une vision d'ensemble portée par un programme d'investissements est à élaborer, des financements doivent être trouvés.

Les investissements doivent porter sur la réhabilitation du camping dont les installations sont vétustes, la démolition-reconstruction du bar-restaurant dont les capacités d'accueil sont insuffisantes par rapport à la demande et afin d'élargir sa période d'ouverture, la création d'un stationnement sécurisé, l'aménagement de la plage et des espaces arborés.



➔ DE LA SALLE DES FETES VERS UN EQUIPEMENT POLYVALENT



Le bâtiment nécessite des travaux lourds compte tenu de son état et une mise aux normes ERP pour répondre aux nouveaux enjeux. Il s'agit de transformer une vieille salle des fêtes en un équipement polyvalent, modulable, susceptible de répondre à la demande grandissante du tissu associatif local et d'accueillir de nouvelles activités sportives et culturelles. La dimension environnementale du projet envisagé par la commune est très forte pour peu que nous parvenions à réunir les financements nécessaires (suppression d'une chaudière au fuel, isolation, réflexion sur la pose de panneaux photovoltaïques et installation d'une citerne pour récupérer l'eau de pluie grâce à la très grande surface de toiture). La taille de l'équipement et les fonctions de centralité de Roybon permettent d'envisager une mise à disposition pour des communes avoisinantes si elles en expriment le souhait. Ce projet bénéficie d'ores et déjà d'un engagement de principe écrit de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et va faire très prochainement l'objet d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

➔ RENOVATION THERMIQUE RESIDENCE LES CHARMILLES



La commune est propriétaire d'une résidence de 9 logements qui nécessitent une réhabilitation thermique pour répondre aux exigences de la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021. C'est un enjeu important pour la collectivité, à la fois en terme d'offre de logement, de développement durable et de recettes de fonctionnement.

A notre demande, le Département a pris en charge une étude d'opportunité sur la rénovation de ces logements afin d'en améliorer la performance énergétique.

Il apparaît que nous pourrions réaliser un chantier en deux tranches (chauffage et VMC en tranche 1 et isolation par l'intérieur en tranche 2) pour plus de 300 000 € TTC de travaux et hors maîtrise d'œuvre. Les économies de charges prévisionnelles iraient de 40 % (phase 1) à 70 % (phase 2). Alors que les logements disposent de DPE principalement F, la classe « Émission de gaz à effet de serre » deviendrait A, à l'issue du chantier. C'est donc un programme de rénovation à la fois ambitieux et performant. Il est néanmoins nécessaire d'obtenir des aides importantes pour que ce chantier n'entame pas la capacité de la municipalité à porter d'autres projets essentiels pour le développement de Roybon.

➔ INVESTISSEMENTS SUR LES VOIES COMMUNALES ET LES OUVRAGES D'ART



La très grande superficie de la commune explique un réseau de voies communales de plus de 65 km. C'est une charge considérable pour une commune de cette taille et il est particulièrement difficile d'en assurer son entretien. Le linéaire de voirie est tel que nous devrions réaliser un véritable programme pluriannuel d'investissements pour assurer la sécurité des usagers.

S'agissant des ouvrages d'art, la commune s'est inscrite dans le Programme National Ponts, initié par le plan de relance en décembre 2020. Elle dispose du carnet de santé de trois ouvrages d'art qui vont nécessiter des travaux. S'agissant du plus dégradé des trois nous allons répondre au programme national « Ponts-travaux 2023-2025 » puisque son état semble représenter un enjeu majeur vis-à-vis de la sécurité des usagers. Néanmoins, nous avons deux autres ouvrages qui vont nécessiter à terme des travaux et nous savons en la matière que le temps alourdit les factures.

Entre Aides Sociales



Inséré dans ce journal, vous trouverez un flyer proposant la vente de Paniers Solidaires à 3 € selon conditions de ressources : paniers de légumes BIO de saison produits localement par les Jardins du Prado, ces paniers sont à retirer au local de l'association tous les mercredis de 10h à 13h (après votre inscription sur le flyer à remettre rapidement en mairie).

La vente de soupe bio en bouteille faite avec nos légumes frais sera aussi proposée courant janvier.

Donc, rendez-vous les mercredis à partir du 3 janvier 2024, c'est ouvert à tous.

Nous poursuivons nos permanences qui auront lieu dans notre local, 172 Grande Rue, à partir du mois de janvier, de 8h30 à 10h30 aux dates suivantes :

- **Lundi 29 janvier**
- **Lundi 26 février**
- **Lundi 25 mars**
- **Lundi 29 avril**



Nous sommes à votre écoute, nous pouvons vous aider à surmonter une urgence sociale, accéder aux aides, sortir des difficultés.

Le local de l'association est situé au 172 Grande Rue.

Nous sommes joignables ☎ 06 24 03 82 09

🌐 www.entre-aides.org

Les donateurs de sang de la Haute-Gaule



L'assemblée générale du 13 octobre est venue clôturer une année de dons légèrement en hausse par rapport à l'année dernière. 163 poches ont été prélevées sur nos quatre collectes contre 140 en 2022.

Nous tenons à remercier tous les donateurs pour ce geste qui permet de sauver des vies. Malgré cela, la réserve nationale reste faible, il faut donc rester mobilisé.

Nous comptons sur vous pour l'année prochaine. Quatre collectes auront lieu à la salle des fêtes de Roybon de 16h à 19h30 :

- **Le jeudi 8 février**
- **Le jeudi 9 mai**
- **Le jeudi 18 juillet**
- **Le jeudi 19 septembre**



Pour pouvoir donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50kg et être en bonne santé.

L'amicale des donateurs de sang prévoit un repas « pot-au-feu » en 2024, nous vous communiquerons prochainement la date. Nous comptons sur vos commandes !

L'amicale est également à la recherche de bénévoles, faites vous connaître si vous souhaitez nous rejoindre.

✉ **adsbhaute-gaule@yahoo.com**

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

Tout savoir sur les activités du Club de la Haute Gaule – Génération Mouvement

➤ **JANVIER** - Vendredi 26 janvier 14 h : Assemblée Générale, salle du RDC de la mairie, route de Montfalcon

➤ **FÉVRIER** - Repas à emporter : choucroute

➤ **MARS** - Concours de cartes entre adhérents

➤ **AVRIL** - Repas cabris

➤ **JUIN** - Repas friture

➤ **AOÛT** - Samedi 3 août : parcours des talents avec vente de gâteaux

➤ **SEPTEMBRE** - Repas à emporter

➤ **OCTOBRE** - Repas grenouilles

➤ **NOVEMBRE** - Concours de cartes entre adhérents

➤ **DECEMBRE** - Samedi 7 décembre : repas de fin d'année et anniversaires



RAPPELS

- Depuis octobre 2022 un nouvel atelier est venu renforcer les activités du club Générations Mouvement : **TRAVAUX DE FIL ET D'AIGUILLE - PETITE COUTURE** Il se déroule les mercredis à partir de 14h, dans notre local, 166 rue des écoles que nous allons pleinement investir à partir de l'an prochain.
- Aux beaux jours, reprise de la pétanque les mardis et vendredis.
- Le club reste ouvert en juillet et août.

Association Pour Des Sourires

L'Association « **POUR DES SOURIRES** » a connu un franc succès avec sa vente de pizzas le 11 novembre dernier. Ce sont en effet plus de 250 pizzas qui ont été vendues dans une très bonne ambiance autour de la « marquisette maison » servie au Café de la Liberté. Les Résidents ont eu plusieurs pizzas gratuites à se partager. Le personnel de l'EHPAD a participé à notre opération. Un grand merci à tous pour leur investissement.

L'association a encore de nombreux projets, comme un concours de Belote au mois de mars, une surprise de

Noël pour tous les résidents et elle participe à toutes les manifestations que l'EHPAD organise en cette fin d'année ! L'Assemblée Générale aura lieu en janvier. Si vous souhaitez adhérer vous pouvez contacter 📞 **le président 06 56 66 58 55** ou la **trésorière au 06 37 86 94 59**

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous et avec des SOURIRES !



Formafoot Bièvre-Valloire

La trêve de fin d'année arrive. C'est le moment de faire le bilan de la 1ère partie de saison.

Nouveauté cette année avec la création d'un groupement avec le FC Brézins dans toutes les catégories jeunes et féminines. Nous aurons ainsi un effectif plus conséquent et plusieurs équipes par catégories et nous pourrons créer des groupes de niveaux. Cela permettra à tous les joueurs d'évoluer contre des équipes d'un niveau similaire au leur. Les effectifs sont en légère hausse surtout du côté des U19 et des Seniors.

Du côté sportif, les U7 et U9 découvrent ou approfondissent les règles collectives du football tout comme les U11. Les U13A (*voir photo*) ont fini 1^{er} de leur poule et joueront la 2^{ème} partie de saison en D2, tandis que les U13B évolueront en D4. Les U15 font un bon parcours avec une invincibilité pour les U15A (56 buts marqués et un seul encaissé) et une probable accession en D2 en 2^{ème} partie de saison. L'équipe B réalise également une bonne saison avec une grosse rotation des effectifs et des joueurs qui débute le football à 14 ans. Ils sont actuellement 2^{èmes} de leur poule.

Les U17 se situent en milieu de tableau avec des hauts et des bas et un effectif un peu juste. Malgré de bonnes performances, les féminines à 8 finissent 3^{ème} des poules de brassage et joueront en D2.

Parcours en dents de scie pour les 3 équipes Seniors malgré un gros effectif mais avec beaucoup d'absences lors des matchs et des entraînements. Cela devrait s'améliorer en 2^{ème} partie de saison avec l'intégration des nouveaux joueurs et un effectif particulièrement jeune cette saison. Les vétérans continuent de se faire plaisir et sont toujours présents pour la 3^{ème} mi-temps et pour préparer leurs traditionnels Diots.

Manifestations à venir : loto du club le dimanche 21 janvier à la salle polyvalente de Virville et les tournois en salle du club les 24 et 25 février 2024.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

PREMIÈRE ÉDITION DU PRIX BD JEUNESSE DES LECTEURS BIÈVRE ISÈRE !

Les élèves de CM1 et de CM2 de l'école primaire participent à ce projet en partenariat avec la bibliothèque. Ils ont jusqu'au mois d'avril pour voter pour leur bande dessinée préférée et l'enthousiasme est déjà au rendez-vous ! Une fois leurs votes clôturés, les 6 BD seront disponibles à la bibliothèque, alors n'hésitez à venir vous aussi les découvrir.



MA BIBLIOTHÈQUE, PARTOUT, TOUT LE TEMPS !

Depuis le 23 septembre, l'application mobile « Ma bibli » est disponible gratuitement sur votre smartphone.

Le réseau de lecture publique de Bièvre Isère a lancé son application mobile « Ma bibli », disponible sur Android et iOS. Facile d'utilisation, cet outil permet à l'utilisateur d'accéder à son compte adhérent à tout moment, de consulter son historique, ses prêts, le catalogue, partager son avis à travers des notes et commentaires... et tout cela en un seul clic.

Cette application va même plus loin, en vous offrant la possibilité de scanner le code-barres d'un livre ou d'un document qui vous intéresse dans une librairie par exemple,

et de vérifier s'il est disponible dans votre bibliothèque. Grâce à « Ma bibli », vous pouvez maintenant les réserver depuis votre smartphone. Le service de navette de documents, mis en place par Bièvre Isère, vous permet de récupérer et de rendre vos articles empruntés, dans la bibliothèque de votre choix.

Source : Bièvre Isère Magazine #48 Octobre 2023

Les Ateliers d'écriture se poursuivent avec Benoit Comte un vendredi sur deux à 14h30. N'hésitez pas à vous renseigner à la bibliothèque si vous êtes intéressés.



UNE NOUVELLE SÉLECTION POUR ATTENDRE NOËL

La bibliothèque se met à l'heure du Père Noël en vous proposant de nouveaux albums, des livres de bricolages, de recettes, des DVD, des CD de chants de Noël... pour les plus petits mais aussi pour les plus grands !



La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances !



1. Je choisis **ma bibliothèque**
2. Je rentre le **numéro de ma carte d'adhérent** au réseau de lecture publique
3. Je tape **mon mot de passe**

Flashez-moi pour télécharger l'appli



VENDREDI 19 JANVIER À 18H30

→ LA NUIT DE LA LECTURE

Cette année la bibliothèque accueillera Mr Vincent-Caboud Gilbert, alors pensez à réserver votre soirée pour venir écouter ses « Poèmes pacifiques ».



RETOUR SUR...

Une rencontre émouvante autour du livre « **Entre Père et Mère, la Mer** » de Gilbert Maillan et de ses « personnages ». Merci encore à eux pour ce moment riche en émotions ! N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque si vous ne l'avez pas encore lu.



LUNDI 26 FÉVRIER À 14H

→ ATELIER COSMÉTIQUE AVEC PAULINE DE « PEAU DE COTON » (POUR ADULTES)

« Venez apprendre à fabriquer une crème hydratante et personnalisez-la selon votre type de peau et vos envies. Au cours de cet atelier ludique, créatif et très pédagogique, vous apprendrez à décrypter les étiquettes des cosmétiques, à sélectionner les ingrédients (huiles végétales, hydrolats...) selon votre type de peau et à adopter une routine beauté naturelle et minimaliste avec Pauline Cotton, animatrice iséroise certifiée. Vous repartirez avec votre création, la fiche recette et plein de conseils pour prendre soin de vous naturellement ! »

Attention le nombre de places est limité alors pensez à vous inscrire au plus vite.

Animation offerte par « Roybon Solidaire La boutique d'en haut » que l'on remercie chaleureusement.



L'EXPOSITION DE PHOTOS SUR LA VIE DES HARKIS,

qui a duré un mois, a permis de belles rencontres autour de souvenirs communs.



LA PROGRAMMATION **DANHARRY'S**

Tous les spectacles ont lieu au Danharry's - 16 rue des Ecoles, 38940 ROYBON

■ Tout Public - One man Show

05 ET 06 JANVIER À 20H30

JEAN-BAPTISTE MAZOYER – GEEK



On ne naît pas Geek, on le devient !

JB restera juste une heure, après il retourne à sa partie. Jeux vidéos, mangas, jeux de rôle, JB pratique depuis ses 12 ans. Un vrai geek immergé dans cette culture qui explose aujourd'hui. De la folie des nouvelles consoles, des parties en réseau qui durent toute la nuit, des jeux de rôle grandeur nature dans des forêts d'Auvergne, à la folie des mangas, B décortique tout et s'en amuse dans un stand-up moderne et délirant. Le Saviez-vous? Prix d'écriture SACEM, son précédent spectacle a été diffusé sur Comédie+, rire et chansons et certaines de ses vidéos atteignent plus de 3 millions de vues. JB est également auteur pour la télévision, la radio, le théâtre et le cinéma .

Plein tarif : 14€ • Adhérents/chômeurs/étudiants : 12€ • Enfants : 7€

■ Tout Public - One man Show

19 ET 20 JANVIER À 20H30

PHILIPPE SOUVERVILLE – ON NE DIVORCE PLUS



Une comédie qui peut vous éviter le divorce... Ou le mariage !

«Pourquoi les gens ne restent plus ensemble ? Pourquoi sommes-nous passés des noces d'or 60 ans de mariage aux noces de Durex une nuit de vie commune ? Comment un couple au bord du divorce va-t-il réussir à sauver son mariage ?» Pour Virginie et Marc, toutes les méthodes sont alors permises pour raviver la flamme, bousculer leurs habitudes, et retrouver la magie des débuts... En essayant tout et n'importe quoi, ils vont d'abord se tromper, se perdre en cours de route, vont t-il réussir à se «reconnecter» l'un à l'autre ? Tout un programme. Celui de l'amour dans le monde moderne. Et vous, que feriez-vous pour sauver votre couple ? Une comédie qui donne à réfléchir et beaucoup à rire !

Plein tarif : 14€ • Adhérents/chômeurs/étudiants : 12€ • Enfants : 7€

■ Tout Public - Concert

02 ET 03 FÉVRIER À 20H30

TRIO FLORIMONT – SUR LES PAS DE BRASSENS



Vous les avez adorés l'année dernière, ils reviennent pour votre plus grand plaisir ! Depuis plus de 15 ans et plus de 100 concerts, le Trio Florimont (guitares, voix, contrebasse) a réinterprété Brassens en laissant libre cours à son imagination. Les arrangements qu'il propose -jazz, swing, folk, bossa... remettent au goût du jour les chansons de Brassens tout en gardant l'esprit porté par les textes et les musiques. Les spectacles du trio sont émaillés d'Inédites : une quinzaine de textes que Brassens n'avait pas mis en musique et sur lesquels Christian Guigard -chanteur du trio- a fait un travail de composition. Il a aussi mis en musique des textes de Jean-Pierre Fassbender rendant hommage à Brassens. Les amis de Georges sont également présents : Moustaki, Ferrat, Renaud, Gainsbourg, Souchon...Et depuis quelques temps le trio s'essaye aussi à la création de ses propres titres. Le Trio Florimont tient son nom de l'impasse florimont située dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, où Brassens a habité de 1944 à 1966 chez Jeanne et Marcel Planche (la cane de Jeanne...).

Plein tarif : 14€ • Adhérents/chômeurs/étudiants : 12€ • Enfants : 7€



BILLETTERIE SUR PLACE AU DANHARRY'S AUX HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mardi au jeudi de 8h45 à 18h00 et du vendredi au samedi de 14h00 à 1h00

Billetterie en ligne sur Hello Asso que vous pouvez retrouver à cette adresse :

🌐 helloasso.com/associations/l-abris



UNE FOIS PAR MOIS LE DANHARRY'S ORGANISE UN KARAOKÉ, TOUJOURS L'AVANT DERNIER OU LE DERNIER WEEK-END DU MOIS.

Pour obtenir la date exacte du Karaoqué et toutes autres informations exclusives (concerts, soirée jeux, soirée repas, soirée dégustation) suivez notre page facebook ou instagram « Le Danharry's »

■ Tout public - Comédie

16 ET 17 FÉVRIER 2024 À 20H30

EN ROUGE ET NOIR – NOTHING'ELLES



Pourquoi deux femmes, chacune mère de deux enfants décident un jour de monter un spectacle d'humour avec pour objectif de donner un maximum de représentations ? La réponse : Être le moins souvent possible chez elles. Plus sérieusement, la genèse du projet de Cécile Femmelat et Gwenaëlle Limouzin réside surtout d'une rencontre, d'échanges et d'amitiés. L'amour du théâtre et la scène pour l'une comme pour l'autre, a permis ce travail d'écriture et de mise en scène. Avec cette belle suite de tableaux comme un quotidien entre test de salle de sport et séance chez le psy, « En Rouge & Noir » survole tout un univers astrologiquement féminin à la recherche de...même elles ne le savent pas ! C'est ce qui fait le charme du spectacle. Les hommes, bien que malmenés, apprécieront aussi l'autodérision dont elles sont capables et leur capacité à se moquer de tout, mais en premier lieu, d'elles-mêmes !

Elles sont belles, intelligentes, drôles, raffinées et surtout très modeste. Bon OK, névrosées, égocentriques, complètement déjantées, enfin femmes quoi ! Des scènes remplies de vérité qui font rire le public. Avec une pointe d'improvisation, elles s'adaptent au lieu et au public. Avec 90 minutes de spectacle hilarant le public est complètement captivé. Après plus de 40 représentations en Isère, Ardèche, Drôme et Rhône, le spectacle « En Rouge et noir » va bientôt laisser la place au suivant : « What'else ? »

Plein tarif : 14€ • Adhérents/chômeurs/étudiants : 12€ • Enfants : 7€

■ Tout Public - Comédie

01 ET 02 MARS 2024 À 20H30

LAURENT ARNOULT – QU'EST-CE QU'ON BOUFFE



Elle est végan, il est carnivore ! Elle est très active, il est plutôt fainéant...

Ils vivent en colocation et sont inséparables ! Sont-ils amoureux ? ... Aujourd'hui c'est l'anniversaire de Fleur. Kevin a invité des amis à dîner (chez eux) pour fêter ça ! Arriveront-ils à organiser ce repas sachant que leurs invités mangent halal, sont allergiques aux poissons, intolérants au gluten... ?

Une comédie moderne à consommer au plus vite !

Plein tarif : 18€ • Adhérents/chômeurs/étudiants : 16€ • Enfants : 9€



ET VENEZ DÉCOUVRIR UNE SECONDE BILLETTERIE EN PARTENARIAT AVEC :

Bièvre Isère Communauté Office de Tourisme Terres de Berlioz

Billetterie en vente sur place dans vos offices de tourisme Terres de Berlioz : La Côte Saint-André, St Etienne de St Geoirs, Roybon (ouverture saison estivale) ☎ 04 76 36 25 86 — Billetterie en ligne : 🌐 tourisme-bievrevallloire.com/fr/agenda/le-danharrys

2024

Cérémonie des vœux

*Serge PERRAUD, Maire, ses adjoints et le Conseil Municipal,
sont heureux de vous convier pour cette nouvelle année.*

SAMEDI
13
JANVIER

À LA SALLE
DES FÊTES

À
11
HEURES

